

## **Singapour sur Limmat**

### **3 mars 2021**

Quand le G-20 fut créé à l'échelon des chefs d'État et de gouvernements, à la suite de la crise financière de 2008, pour réunir les principales économies du monde, la Suisse fit valoir qu'étant la vingtième économie du monde, elle avait sa place dans ce cénacle. Cependant les membres du G-20 ont été sélectionnés non seulement en raison de leur importance économique et financière mais aussi parce qu'ils avaient chacun dans leur région géographique un certain poids politique, en qualité de chef de file d'organismes internationaux ou de centres de réseaux d'alliance ou de coopération. De ce fait la Suisse n'était pas éligible au G-20. De plus elle en était l'une des cibles principales : dès 2009 le G-20 s'est donné pour mission l'abolition du secret bancaire que la Suisse défendait encore becs et ongles avant de l'abolir tout soudain. C'est à ce moment-là que la Suisse a pris conscience de son isolement international et de la nécessité de suivre les standards internationaux en matière de transparence et d'échange d'information. Dans un monde en pleine évolution, les anciens points de repère avaient disparu. Les circonstances n'ont pas changé depuis lors, si ce n'est que le réalignement du monde et les tensions internationales bouleversent de plus en plus l'ordre et l'équilibre existant. La Suisse qui veut agir en solitaire dans un cadre de droit fixe n'a pu jouer de la diplomatie d'influence à laquelle elle aspirait nominalement. C'est à cette réalité que s'est heurté M. Philipp Hildebrand, amené à retirer sa candidature au poste de Secrétaire Général de l'OCDE, faute d'avoir pu mobiliser suffisamment de soutiens. L'idée de débaucher des voix de l'Union européenne s'est avérée illusoire. Le candidat australien a réuni des suffrages de sa région indo-pacifique et du Commonwealth. La valeur et la solidité de la campagne du candidat suisse n'ont rien pu changer aux faits géopolitiques. La Suisse reste sans « suiveurs » diplomatiques. Le candidat malheureux fait une suggestion : la Suisse devrait imiter Singapour, le grand succès de l'Asie du Sud Est, qui utilise son Fonds souverain, alimenté par des investissements massifs de sociétés multinationales pour se gagner des appuis et s'assurer un rayonnement sans pareil, notamment au sein des pays membres de l'ASEAN, ses partenaires régionaux. La cité-État est par exemple observateur permanent au G-20, statut que la Suisse n'a pas obtenu.

Quand M. Boris Johnson, Premier ministre britannique rêvait de l'avenir du Royaume Uni hors de l'UE, il évoquait la possibilité de devenir Singapour sur la Tamise : attirer des sociétés et des capitaux par le biais d'une fiscalité basse, une législation du travail allégée (il n'y a pas de salaire minimum à Singapour). L'UE y a vu les germes d'une concurrence déloyale et s'est assurée des sauvegardes pour l'éviter. D'autre part, l'influence de Singapour -deuxième port du monde- est due aux initiatives prises par l'un des dirigeants mondiaux les plus remarquables, Lee Kwan Yew pour créer avec ses pays voisins l'ASEAN -une AELE asiatique qui a prospéré. Grâce aux « réseaux de bambou » qui relient des familles d'origine chinoise dans tous les pays de l'Asie du Sud-Est, Singapour où la population est ethniquement chinoise-aux trois quarts a développé des relations utiles avec la Chine bien avant de la reconnaître diplomatiquement. Elle a joué un rôle dans le développement de la Chine, tout en combattant le communisme et en soignant ses excellentes relations avec les États-Unis. De plus, Singapour est un pays où le pouvoir est autoritaire, même s'il est issu d'élections démocratiques.

La leçon de Singapour c'est qu'un petit État neutre doit agir d'abord sur son environnement, ce qui dans le cas de la Suisse signifie stabiliser ses relations avec l'Union européenne et ne pas les compromettre davantage en essayant de se procurer des avantages concurrentiels. D'ailleurs les électeurs n'accepteraient pas un affaiblissement de la législation sociale ou environnementale qu'il s'agit au contraire de renforcer. Créer un fonds souverain est un autre débat qui surgit régulièrement et doit être jugé selon ses mérites propres.

François Nordmann